



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 33071

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la nécessité de créer un statut spécifique pour les personnes polyhandicapées. En effet, parmi les handicapés, force est de constater que certains cumulent les difficultés et ont donc des besoins spécifiques. Dès lors, l'adoption d'une loi circonstanciée serait de nature à faciliter leur intégration au sein de notre société. Aussi, il lui demande s'il entend ou non adopter une loi spécifique portant statut des handicapés.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33071

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2004, page 811